

# La Politique régionale de développement social de Laval



**PRDS**



**AGISSONS  
À L'ÉCHELLE  
HUMAINE**



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du maire</b> .....	<b>4</b>
<b>Mot de la PDG du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval</b> .....	<b>5</b>
<b>Mot du comité de pilotage</b> .....	<b>6</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>POURQUOI UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À LAVAL?</b> .....	<b>10</b>
<b>DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b> .....	<b>10</b>
<b>DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b> .....	<b>12</b>
Formation du comité de pilotage .....	12
Consultations .....	13
Portrait de l'environnement social à Laval .....	13
Sommet du développement social .....	13
Analyse différenciée selon les sexes .....	13
Processus d'évaluation .....	13
<b>PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LAVAL</b> .....	<b>15</b>
<b>Principaux faits saillants</b> .....	<b>15</b>
Vieillesse de la population .....	16
La famille lavalloise : plus diversifiée que jamais .....	16
Développement des tout-petits .....	16
Scolarisation .....	16
Immigration .....	17
Communauté anglophone .....	17
Emploi et chômage .....	17
Revenu .....	17
Logement et habitation .....	17
Espérance de vie .....	18
Écarts de santé selon le revenu .....	18
Secteurs les plus défavorisés à Laval .....	18
Transport en commun .....	18

<b>VISION</b> .....	<b>21</b>
<b>VALEURS ET PRINCIPES</b> .....	<b>22</b>
<b>ORIENTATIONS ET OBJECTIFS</b> .....	<b>24</b>
<b>Orientation 1:</b> Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes .....	<b>25</b>
<b>Orientation 2:</b> Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes .....	<b>26</b>
<b>Orientation 3:</b> Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être .....	<b>26</b>
<b>Orientation 4:</b> Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable .....	<b>26</b>
<b>Orientation 5:</b> Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes .....	<b>27</b>
<b>Orientation 6:</b> S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS .....	<b>27</b>
<b>GOUVERNANCE</b> .....	<b>28</b>
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>28</b>
<b>Lexique</b> .....	<b>30</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>34</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>37</b>
<b>Crédits</b> .....	<b>40</b>



## Mot du maire

La Ville de Laval est fière d'avoir initié, avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, la démarche d'élaboration de la première Politique régionale de développement social au Québec. Celle-ci s'insère dans un processus de transformation enclenché par l'administration lavalloise et le conseil municipal élu en 2013, qui a notamment permis de doter Laval de la vision stratégique Urbaine de nature – Laval 2015-2035. Elle montre par ailleurs le leadership dont fait preuve la Ville sur le plan du développement social, culturel et économique, notamment depuis l'abolition des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD).

L'élaboration d'une telle politique est issue d'un désir d'améliorer les conditions de vie et le potentiel des citoyennes et citoyens de Laval. Les forces vives et l'ensemble de la population jouent ici un rôle primordial, car elles œuvrent quotidiennement au développement social de Laval. Il était donc essentiel qu'elles soient parties prenantes de cette démarche participative.

Je tiens à remercier tous les partenaires organisationnels ainsi que les citoyennes et citoyens de leur engagement tout au long du processus. C'est cette force collective qui assurera le succès de notre politique régionale, mais aussi la transformation de notre ville, en encourageant l'émergence d'une nouvelle vision et de nouvelles façons d'aborder les enjeux et d'y répondre.

Un plan d'action régional pluriannuel, basé sur les valeurs et principes communs, permettra de réaliser concrètement les orientations et objectifs. L'élan insufflé par cette mobilisation se poursuivra donc, assurant ainsi la vitalité de la communauté lavalloise.

**Marc Demers**  
Maire de Laval



## Mot de la présidente-directrice générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

La Politique régionale de développement social (PRDS) est le reflet de la volonté de la communauté lavalloise à collaborer et à se mobiliser afin de mieux répondre collectivement aux enjeux de développement social d'aujourd'hui et de demain. Cette politique contribue à la complémentarité des actions menées par le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval et la Ville de Laval afin d'améliorer les conditions de vie des Lavalloises et Lavallois.

Par l'adoption de la PRDS, le CISSS de Laval se dote de stratégies gagnantes pour assumer sa responsabilité envers la population de son territoire et lutter contre les inégalités sociales de santé. Plus encore, le CISSS de Laval s'engage à travailler avec ses partenaires du développement social pour l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Le CISSS de Laval entend faire siennes les orientations ainsi que les objectifs de cette politique et y arrimer son propre plan d'action régional de santé publique. Il s'engage à poursuivre sa participation et son leadership tout au long de la démarche et invite tous ses partenaires à l'accompagner dans cette initiative structurante et prometteuse pour l'avenir de notre population.

**Caroline Barbir**

Présidente-directrice générale  
du CISSS de Laval

## Mot du comité de pilotage

Élaborer une première Politique régionale de développement social est en soi un défi. Le faire de façon innovante en réunissant de nombreux partenaires afin de la construire collectivement est un travail encore plus exigeant. C'est ce qui a été réalisé ici, en un temps record, avec une mobilisation jamais vue à Laval. Les membres du comité de pilotage tiennent donc à saluer la volonté politique de la Ville de Laval et du Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, qui ont initié une démarche régionale visant la cohésion des actions liées au développement social sur le territoire.

Composé d'une trentaine de représentantes et représentants d'organisations lavalloises des milieux communautaire, philanthropique et public, le comité de pilotage a guidé l'ensemble des travaux dans la démarche d'élaboration de la politique. Cette expertise variée a facilité la prise en compte des différents enjeux et des besoins des citoyennes et citoyens.

Nourri par l'intelligence collective, ce processus collaboratif a été une belle occasion de se doter d'une vision globale et commune en matière de développement social. C'est dans un climat de respect, de confiance, de reconnaissance et de valorisation de l'expertise de chacune et chacun que le comité a vécu cette expérience stimulante.

Le comité de pilotage tient à souligner l'importante participation des citoyennes et citoyens tout au long de la démarche : ce sont les premières personnes concernées par cette politique qui, rappelons-le, vise avant tout à améliorer leurs conditions de vie. Finalement, nous souhaitons mettre en lumière le professionnalisme des membres du comité de coordination et leur soutien considérable tout au long de l'élaboration de cette politique. À ce titre, nous tenons à remercier la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval d'avoir fourni les ressources nécessaires à la mise en œuvre de l'ensemble de cette ambitieuse démarche.



**« Donner à chacun  
d'entre nous les  
clés du futur qui  
nous permettront  
de réinventer  
ensemble la société... »**

**— Jacques Attali**



## INTRODUCTION

Dans les dernières années, Laval a connu de multiples réformes qui ont engendré une réorganisation de la planification territoriale du développement local et régional, notamment l'abolition de la Conférence régionale des élus de Laval, du Centre local de développement de Laval et de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval. Cette conjoncture a incité plusieurs **actrices et acteurs du développement social** à repenser leurs pratiques et a accentué leur volonté de se doter d'une vision partagée du développement social sur le territoire lavallois. Ce désir a été un vecteur important de l'élaboration de la Politique régionale de développement social de Laval (PRDS).

De plus, Laval étant à la fois une région administrative, une municipalité régionale de comté (MRC) et une ville, elle constitue un cas unique au Québec. Ces particularités lui confèrent une grande force de concertation régionale. Laval est riche de nombreux organismes communautaires et d'une variété de tables de concertation qui animent le développement social; il était essentiel que ces forces vives fassent partie de la démarche d'élaboration de la PRDS.

La mise sur pied de cette politique a permis de déterminer les grandes orientations en développement social, afin de réaliser un ensemble d'actions stratégiques visant à améliorer les conditions de vie et le développement du potentiel des personnes, des quartiers et de la région dans son ensemble. Elle favorise la mise en commun des ressources et des capacités d'agir des différents partenaires, au service du développement social.

En se dotant d'une Politique régionale de développement social, Laval fait office de pionnière au Québec. Le processus d'élaboration concertée regroupe une diversité d'actrices et d'acteurs qui coopèrent, échangent et génèrent la création de connaissances et d'expertise en développement social. C'est ce qui fait de ce processus une démarche innovante et, espérons-le, inspirante!

### Actrices et acteurs du développement social

L'expression fait référence aux organismes communautaires et autres organismes à but non lucratif, institutions, ministères, entreprises privées, entreprises d'économie sociale, concertations, citoyennes et citoyens qui contribuent au développement social.

## POURQUOI UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL À LAVAL ?

Le développement social étant une question complexe à laquelle il faut répondre de manière planifiée et concertée, la PRDS a pour but de mobiliser l'ensemble des forces vives autour de cibles communes afin de stimuler les collaborations et de favoriser l'arrimage et la mise en commun des actions. Elle permet de faire face à plusieurs enjeux lavallois de développement social identifiés par les parties prenantes, et assurera une plus grande cohérence entre les différentes politiques et planifications du territoire.

La démarche d'élaboration de la PRDS a permis d'avoir une vue d'ensemble des besoins régionaux en matière de développement social. En tant qu'outil de planification régionale, la politique vise notamment à assurer une meilleure cohérence des actions par l'utilisation efficiente des ressources, et à faciliter l'accès des citoyennes et citoyens aux ressources et aux services.

## DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La définition du développement social qui a été retenue et qui fait consensus auprès des parties prenantes à la démarche est la suivante :

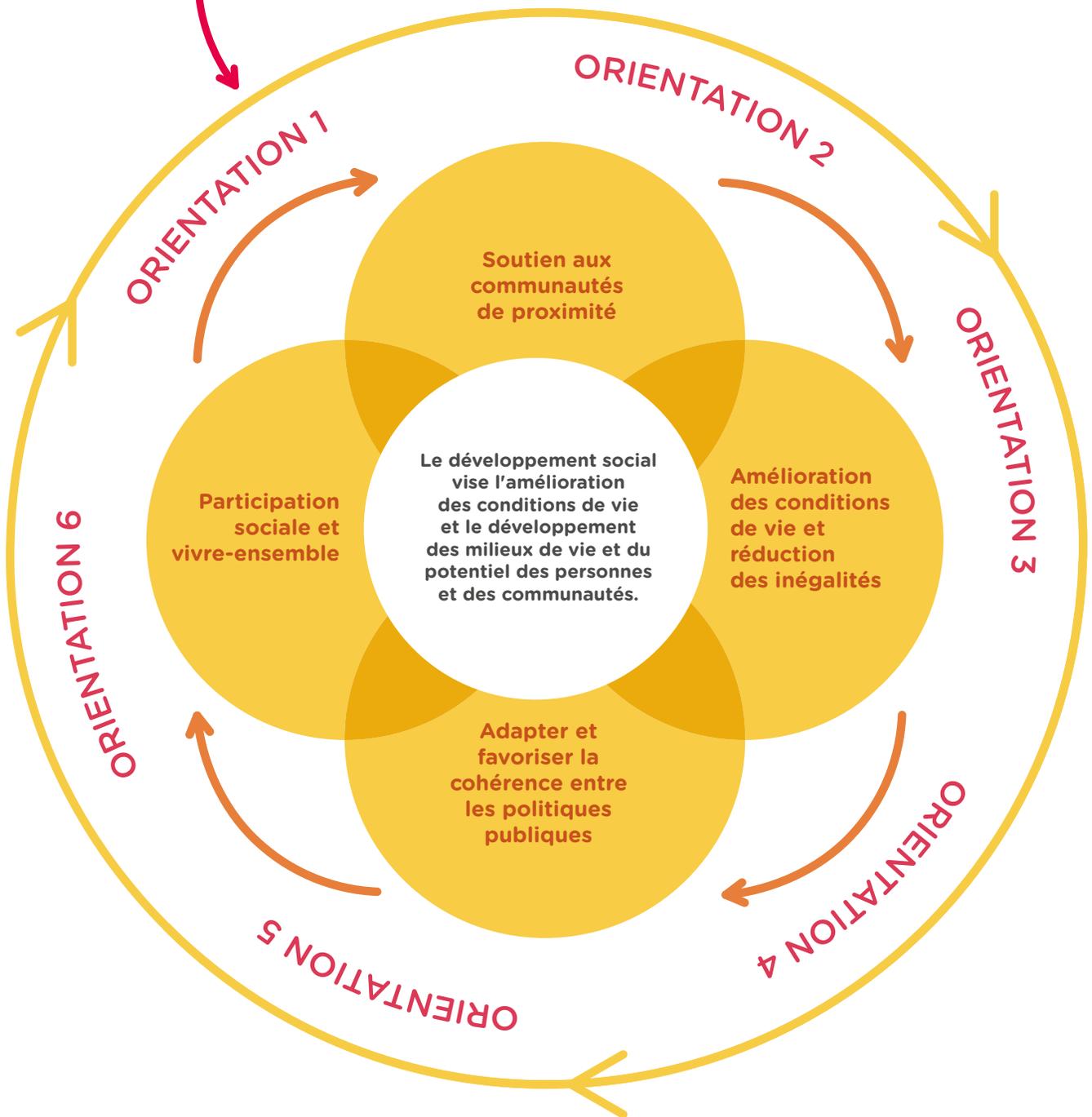
**« Un ensemble de processus et de contributions d'une variété d'actrices et d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie et le développement des milieux de vie et du potentiel des personnes et des communautés. »**

Ces différents processus consistent à :

- Favoriser la participation sociale et le vivre-ensemble ;
- Soutenir les communautés de proximité (quartiers) ;
- Améliorer les conditions de vie et réduire les inégalités sociales ;
- Adapter et favoriser la cohérence entre les politiques publiques.

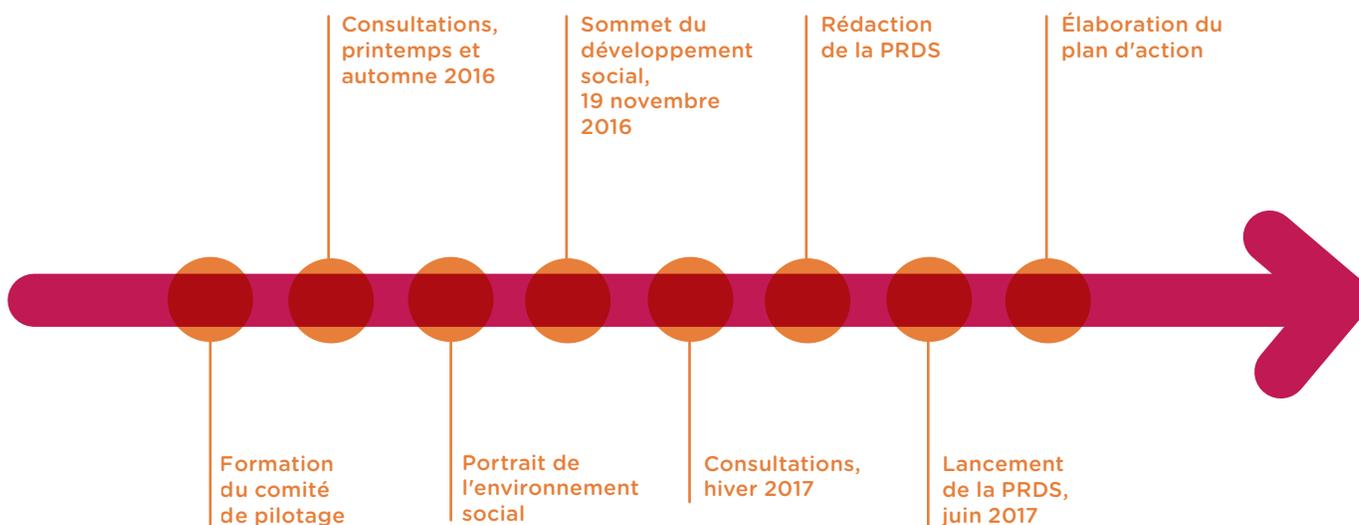
L'interrelation et la transversalité des actions qui découleront de la PRDS sont nécessaires pour assurer leur complémentarité. Les processus indiqués serviront de critères pour prioriser les actions à déployer, en mesurer les impacts et mettre en lumière différents enjeux associés au développement social à Laval.

**La PRDS, ses orientations  
et sa gouvernance**



# DÉMARCHE D'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La démarche concertée d'élaboration de la Politique régionale de développement social de Laval a rassemblé une panoplie d'actrices et d'acteurs du développement social autour des étapes suivantes :



## Formation du comité de pilotage<sup>1</sup>

Puisque la démarche d'élaboration de la PRDS s'appuie sur la reconnaissance et la mobilisation des forces vives du développement social à Laval, la mise en place d'un comité de pilotage composé de ces représentantes et représentants était essentielle. Certains membres ont été élus par des collèges électoraux, d'autres ont été cooptés et d'autres encore ont été nommés d'office. Le comité rassemble ainsi près d'une trentaine de partenaires du développement social issus de différentes organisations lavalloises, qui représentent une diversité de champs d'intervention du développement social sur les plans suivants :

- La clientèle: famille, petite enfance, jeunes, femmes, aînés, communautés culturelles, personnes handicapées ;
- Les secteurs d'activité: santé, communautaire, emploi, éducation, développement local, économie sociale, philanthropie ;
- Les thématiques particulières: loisir et sport, culture, sécurité publique, aménagement du territoire, habitation et logement social, transport, environnement, organisations municipales, soutien aux organismes communautaires, sécurité alimentaire, santé mentale, participation citoyenne, égalité, communautés culturelles, saines habitudes de vie, lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

<sup>1</sup> Voir dans la section « Remerciements » la composition du comité de pilotage.

Cette diversité d'actrices et d'acteurs permet la mise en commun d'une expertise variée liée aux différents enjeux lavallois en développement social.

Le comité a supervisé les activités menant à l'élaboration de la PRDS et s'est assuré que soient reflétées, tout au long de la démarche, les préoccupations de chacune et chacun. Il s'est doté d'un cadre de référence guidant l'élaboration de la PRDS et a favorisé l'engagement des différentes organisations dans les processus de consultation et d'élaboration de la politique.

Le travail du comité de pilotage s'est fait sous forme d'assemblées délibérantes au cours desquelles chacune des décisions a fait l'objet de discussions, puis d'un consensus.

## Consultations

Au cours de la démarche, une quarantaine d'activités de consultation ont été organisées, permettant à près de 900 personnes de s'exprimer sur le thème du développement social à Laval. Ces différentes activités ont été proposées sous forme d'ateliers citoyens, d'ateliers thématiques et d'assemblées de quartier. Des consultations en ligne ont également été menées sur le site Internet Repensons Laval. Les ateliers citoyens ont été tenus dans des habitations à loyer modique (HLM), des locaux d'organismes communautaires, des sous-sols d'église ou des centres communautaires. L'objectif était d'aller à la rencontre de citoyennes et citoyens moins susceptibles de participer aux assemblées de quartier. Les ateliers thématiques ont quant à eux permis de consulter des représentantes et représentants d'organismes et d'institutions de Laval. Les résultats de l'ensemble de ces consultations ont contribué à l'élaboration de la politique.

## Portrait de l'environnement social à Laval

La réalisation d'un portrait de l'environnement social à Laval a mis en relief les grands enjeux associés au développement social sur le territoire. Ce portrait est venu compléter les résultats des consultations.

## Sommet du développement social

Le Sommet du développement social à Laval a permis aux participantes et participants de réfléchir et d'échanger sur des enjeux du développement social, dans le but d'améliorer la qualité de vie et le bien-être des Lavalloises et Lavallois. Lors de cette journée de réflexion collective, des propositions d'orientations ont pu être émises afin de collaborer à la conception de la politique.

## Analyse différenciée selon les sexes

Afin de favoriser la prise en compte des enjeux liés à l'égalité entre les femmes et les hommes, l'analyse différenciée selon les sexes est pleinement intégrée à la démarche. Cette approche vise à réduire les inégalités à l'encontre des femmes et à éviter la création de nouvelles inégalités par les mesures mises en place.

## Processus d'évaluation

Afin de maximiser les retombées de la Politique régionale de développement social et d'assurer un transfert des connaissances acquises, un processus d'évaluation de la démarche d'élaboration a été implanté.



PRDS

PRDS

Viv  
ensem  
Participation  
sociale

PRDS

Soutien aux  
communautés  
de proximité

2 points de  
vue pour  
une meilleure  
gestion de  
l'information

# PORTRAIT SOCIODÉMOGRAPHIQUE DE LAVAL

## Principaux faits saillants

Ce portrait constitue une synthèse des principales caractéristiques sociodémographiques de la population lavalloise. Toutefois, ces données générales ne rendent pas compte des spécificités des quartiers et de certains secteurs fragilisés. Pour plus de précision concernant les différents enjeux auxquels renvoient les orientations de la PRDS, consulter le *Portrait de l'environnement social à Laval* (Blais et coll., 2016).

En 2016, on comptait environ **435 000 Lavalloises et Lavallois**, ce qui représente plus de 5 % de la population du Québec et fait de Laval la troisième ville de la province par rapport au nombre d'habitants (MSSS, 2015). On y compte légèrement plus de femmes que d'hommes. Cet écart se creuse avec l'âge, si bien que, chez les personnes de 85 ans et plus, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes. Depuis la fondation de Laval en 1965, la croissance de la population est constante. Entre 2006 et 2011, celle-ci a augmenté deux fois plus rapidement que la population du Québec. Cette tendance se poursuivra : on estime qu'entre 2016 et 2036 la population lavalloise augmentera de 22,0 %, comparativement à 12,4 % au Québec. En 2036, le nombre de Lavalloises et Lavallois devrait dépasser 530 000 (MSSS, 2015).

## Vieillesse de la population

À Laval, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus était de 16,8 % en 2016, et devrait atteindre 23,7 % en 2036 (MSSS, 2015). Malgré le vieillissement démographique, il n'en demeure pas moins que la population lavalloise est globalement plus jeune que celle de la province. Les jeunes de moins de 18 ans représentent le cinquième de la population de Laval. Selon les projections, la population lavalloise restera globalement plus jeune que la moyenne québécoise dans les prochaines années.

## La famille lavalloise : plus diversifiée que jamais

Laval compte beaucoup de familles avec deux enfants, et le nombre de familles avec trois enfants ou plus est en hausse. Mais la famille lavalloise ne se limite plus à un couple avec sa progéniture. Ainsi, on constate à Laval que :

- Le nombre de familles monoparentales est en hausse (25,9 % des familles avec enfants) (Statistique Canada, 2011; 1991). Dans la majorité de ces familles (78,3 %), le parent responsable est une femme ;
- Le nombre de couples sans enfant est en hausse (42,5 %) ;
- L'âge des mères et des pères a beaucoup augmenté au cours des dernières années. Ce phénomène est encore plus marqué à Laval qu'au Québec (en 2014, 65 % des naissances étaient le fait de mères âgées de 30 ans ou plus (MSSS, 2014)) ;
- Lors d'une naissance sur deux, au moins un des parents est immigrant ;

- Le nombre de familles avec enfants âgés de 5 à 9 ans est en hausse (augmentation de 21,6 %), ce qui s'explique par le petit baby-boom de la dernière décennie.

De plus, le nombre de Lavalloises et Lavallois vivant seuls est en hausse (12,3 % des Lavallois) (Statistique Canada, 2011; 1991).

## Développement des tout-petits

À Laval, plus du quart des enfants à la maternelle 5 ans seraient vulnérables dans au moins un domaine de leur développement<sup>2</sup> (ISQ, EQDEM, 2012). Comparativement au reste du Québec, les tout-petits lavallois sont proportionnellement plus nombreux à être vulnérables, avec ceux des régions de Montréal et de l'Outaouais (ISQ, EQDEM, 2012).

## Scolarisation

Tant au Québec qu'à Laval, la proportion de personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (DES) a diminué. Il reste que 12,9 % de la population lavalloise de cet âge ne détient aucun diplôme ni certificat. Les femmes lavalloises sont en moyenne plus scolarisées<sup>3</sup> que les hommes, en particulier chez les 25 à 34 ans ; chez les 45 ans et plus, ce sont les hommes qui affichent un taux de scolarité plus élevé. (Statistique Canada, 2011)

## Immigration

En 2011, la population immigrante représentait 12,6 % de la population totale du Québec. À Laval, ce pourcentage était près de deux fois plus élevé : environ un Lavallois sur quatre est immigrant (24,6 %) (Statistique Canada, 2011).

<sup>2</sup> Les cinq domaines de développement sont : santé physique et bien-être, compétences sociales, maturité affective, développement cognitif et langagier, ainsi qu'habiletés de communication et connaissances générales.

<sup>3</sup> Détentrices d'au moins un DES ou l'équivalent.

## Communauté anglophone

En 2011, la communauté anglophone<sup>4</sup> comptait 82 250 personnes, soit 20,9 % de l'ensemble des Lavalloises et Lavallois vivant dans un ménage privé. Il s'agit d'une augmentation de 20,1 % en cinq ans (Statistique Canada, 2011; 2006). Il est à noter que, pour la majorité de la population anglophone de Laval, l'anglais n'est pas la langue maternelle. En effet, près de 62 % de ce groupe, soit 50 440 individus, a une langue non officielle comme unique langue maternelle (Dufour, 2015). Ajoutons à ceci que l'usage unique du français est à la baisse, au profit du bilinguisme (langues officielles), qui, lui, est à la hausse.

## Emploi et chômage

En 2016, le taux d'emploi de la population lavalloise de 15 ans et plus était de 59,8 %, alors que le chômage atteignait 7,3 % (Statistique Canada, 2016), ce qui est comparable à l'ensemble du Québec. Quant au taux de bénéficiaires de l'assistance sociale chez les personnes de 18 à 64 ans, il était de 4 % en mars 2017, bien inférieur à celui du Québec (6,3 %) (MTESS, 2017).

Dans la population lavalloise de 15 ans et plus, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. Cet écart entre les sexes s'observe à partir de 25 ans et s'accroît avec l'âge. Chez les 15 à 24 ans, ce sont les femmes qui sont les plus actives sur le marché du travail.

## Revenu

À Laval comme au Québec, on observe une augmentation importante du revenu au fil des années. Laval se démarque par des revenus plus élevés que dans l'ensemble de la province (Statistique Canada, 2011; 2006; 1996). Toutefois, l'écart s'est rétréci dans les dernières années. Malgré des hausses de revenu, le faible revenu concerne encore une personne sur huit à Laval (12,8 %), alors que 6,5 % des Lavalloises et Lavallois âgés de 12 ans et plus font face à une insécurité alimentaire modérée ou grave<sup>5</sup> liée à un revenu insuffisant (Statistique Canada, ESCC, 2013-2014). Parmi ces personnes, les plus touchées sont les jeunes adultes, les familles avec enfants et les familles immigrantes.

## Logement et habitation

De 2004 à 2014, le coût moyen mensuel d'un logement locatif a augmenté de 20 % à Laval, et s'est accru plus rapidement que l'indice des prix à la consommation (SCHL, 2015). Selon les données du recensement 2011 :

- Environ 6 % des ménages lavallois vivent dans un logement de taille insuffisante;
- Près du quart des ménages lavallois (23,4 %) vivent dans un logement non abordable<sup>6</sup>. Les ménages locataires sont environ deux fois plus nombreux que les ménages propriétaires à être dans cette situation (36,5 % contre 17,6 %);

<sup>4</sup> La communauté anglophone est déterminée ici à partir de l'indicateur de la « première langue officielle » parlée, construit selon trois variables provenant du recensement, soit la connaissance des deux langues officielles, la langue maternelle et la langue parlée à la maison. « L'anglais constitue la première langue officielle parlée de la minorité de langue officielle du Québec, qui se compose de toutes les personnes ayant l'anglais en tant que première langue officielle parlée et de la moitié de celles ayant à la fois le français et l'anglais. » (Source : Statistique Canada, 2011.)

<sup>5</sup> Cela signifie qu'ils ont éprouvé de la difficulté à se nourrir suffisamment ou sainement.

<sup>6</sup> Un logement est considéré comme non abordable lorsque le ménage consacre 30 % ou plus de son revenu total au loyer brut (ménage locataire) ou aux principales dépenses de la propriété (ménage propriétaire).

- Peu de logements sociaux et communautaires sont offerts sur le territoire (7,8 % en 2011<sup>7</sup>). La proportion est de 9,4 % pour l'ensemble de la province.

## Espérance de vie

Selon les données de l'Institut national de santé publique du Québec, pour la période de 2008 à 2010, l'espérance de vie à la naissance était plus élevée à Laval (82,4 ans) que dans l'ensemble du Québec (81,2 ans). De plus, les femmes (84,4 ans) présentent une espérance de vie supérieure à celle des hommes (80,2 ans).

## Écarts de santé selon le revenu

À Laval, on constate des écarts de santé importants entre les personnes des catégories de revenu les plus élevées et celles des catégories de revenu les plus faibles. Ces dernières sont plus à risque de souffrir de certaines maladies ou de se percevoir comme étant en mauvaise santé. Cette réalité semble se répercuter sur l'utilisation des services de santé : les secteurs défavorisés se démarquent par des taux d'hospitalisation de courte durée plus élevés qu'ailleurs (MSSS, 2014-2015).

## Secteurs les plus défavorisés à Laval

La majorité (57,9 %) des Lavalloises et Lavallois à faible revenu habitent dans ces deux secteurs : BML 3<sup>8</sup> (Chomedey) et BML 2 (Pont-Viau, Laval-des-Rapides et Renaud-Coursol). On y observe également une proportion plus élevée de plusieurs autres facteurs de vulnérabilité (par exemple le fait de vivre seul, de n'avoir aucun diplôme, de faire partie d'une famille monoparentale ou d'habiter un logement non abordable). Rappelons qu'on trouve aussi, en dehors des secteurs des BML 2 et 3, des zones enclavées dans des quartiers plus aisés où vit une population vulnérable.

## Transport en commun

Laval compte deux lignes de train de banlieue, un service de transport en commun par autobus et de transport adapté, ainsi que trois stations de métro. L'offre de services de transport en commun n'est pas uniforme sur l'ensemble du territoire lavallois, notamment au chapitre de l'accessibilité. Tout de même, on a constaté une augmentation importante des déplacements effectués en transport collectif entre 2008 et 2013, de l'ordre de 27,8 % (AMT, 2013).

<sup>7</sup> Cette donnée correspond aux logements subventionnés de Statistique Canada, qui incluent les logements dont le loyer est déterminé en fonction du revenu, les logements sociaux, les logements sans but lucratif, les habitations à loyer modique (HLM), ainsi que les logements couverts par les programmes gouvernementaux d'aide au logement, les suppléments au loyer et les allocations au logement.

<sup>8</sup> La gestion du territoire a été divisée en six secteurs où ont été créés des bureaux municipaux lavallois (BML), qui assurent un contact entre l'administration municipale et la population.





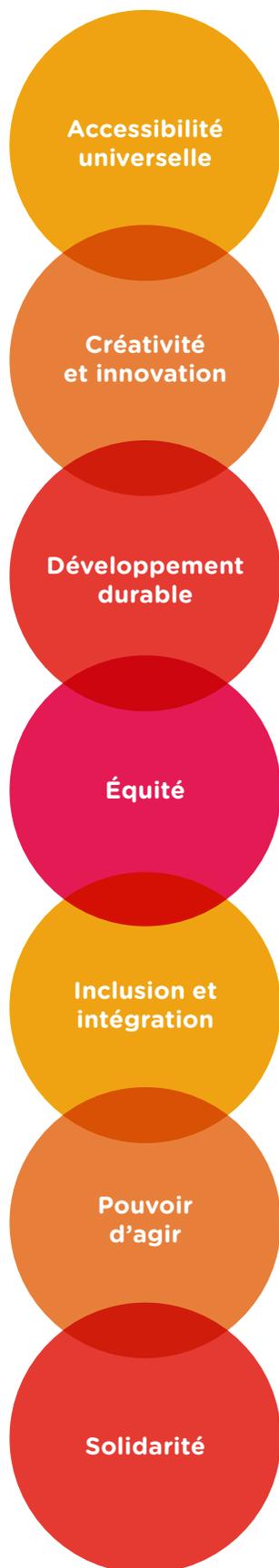
## VISION

La vision de la Politique régionale de développement social illustre un futur idéal que l'on souhaite atteindre. C'est de cette vision partagée que découlent les valeurs et principes, les grandes orientations et les objectifs de cette politique.

**« La région lavalloise est reconnue pour sa vitalité sociale, elle est inclusive et fière de sa diversité. Ses milieux de vie sont sains, sécuritaires, accueillants et animés. Ils sont aussi caractérisés par une énergie et un pouvoir d'agir citoyens, empreints d'entraide et de solidarité.**

**Elle est composée d'une pluralité de quartiers à l'échelle humaine, où on sent un fort sentiment d'appartenance et où il fait bon vivre. La qualité de vie de chacune et chacun est enviable et repose sur la présence d'un éventail de ressources. Les services et les commerces de proximité sont accessibles pour toutes et tous et répondent aux besoins de manière équitable et durable. La qualité de l'environnement et des espaces est remarquable. L'action communautaire est dynamique et soutenue.**

**Les personnes, les organisations et les entreprises de toutes sortes sont mobilisées et engagées dans l'amélioration continue de leur milieu de vie, et disposent des leviers nécessaires. Toutes travaillent de pair, en collégialité, pour favoriser le développement de la région, des quartiers et du plein potentiel des personnes, à tous les âges de la vie. Leurs actions sont diversifiées, complémentaires et en cohérence avec les différentes politiques et planifications de la région. »**



## VALEURS ET PRINCIPES

Les valeurs et les principes de la Politique régionale de développement social sont des phares qui guident les partenaires dans le choix des interventions. Ils peuvent jouer un rôle fondamental au plan des objectifs et du choix des moyens et des actions.

### Accessibilité universelle

Permettre à chacune et chacun, quelles que soient ses **capacités**, d'avoir accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information, tout en favorisant une utilisation identique ou équivalente, autonome et sécuritaire. Cette approche inclusive et respectueuse des droits des personnes a un but d'équité.

### Créativité et innovation

Encourager la production d'idées qui permettent la mise en œuvre de solutions nouvelles répondant à un besoin.

### Développement durable

Agir dès maintenant en s'appuyant sur une vision à long terme qui tient compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale, culturelle et économique des activités de développement.

### Équité

Veiller au juste partage et à la juste allocation des ressources entre les personnes ou les groupes, dans une perspective de justice sociale et d'égalité des droits et des chances. Les mesures mises en œuvre prennent ainsi en compte différents facteurs propres aux personnes ou à leur contexte de vie afin de réduire les inégalités sociales et la discrimination systémique.

## Inclusion et intégration

Agir en tenant compte des besoins et des particularités des personnes pour favoriser la cohabitation et la contribution de chacune et chacun au développement de la société. Tenir compte de la diversité des points de vue et de la situation de vulnérabilité des personnes exclues et dont la participation sociale est limitée.

## Pouvoir d'agir

Reconnaître, soutenir et favoriser le développement du plein potentiel des personnes, des organisations et des communautés afin qu'elles puissent choisir, décider et agir sur les conditions sociales, économiques, culturelles, politiques, de santé, d'éducation ou écologiques dans lesquelles elles vivent.

## Solidarité

Dans tous les rapports de collaboration et de partenariat entre les personnes, les organismes et les communautés, agir en fonction d'un engagement libre et volontaire de se soutenir et de s'entraider, qui soit basé sur des intérêts communs unissant les personnes, les organisations et les communautés entre elles.

## Capacités

Selon le contexte dans lequel se trouve une personne, ses capacités (physiques, intellectuelles, financières, etc.) l'aident à accomplir des activités de façon autonome et à faire face à une diversité de réalités à toutes les étapes de sa vie. Elles lui permettent d'utiliser les ressources de son environnement, d'interagir avec les autres, de faire face à une situation problématique, etc.

## ORIENTATIONS ET OBJECTIFS

Afin de guider le développement social à Laval, six grandes orientations ont été retenues. Ces orientations sont liées à la vision de la PRDS, et se déclinent sous forme d'objectifs qui permettront de répondre aux différents enjeux en développement social recensés lors des consultations et identifiés dans le *Portrait de l'environnement social à Laval*.

Ces orientations et ces objectifs sont donc le fruit de nombreuses consultations tout au long de la démarche d'élaboration de la PRDS. Ils sont transversaux et se basent sur l'analyse différenciée selon les sexes, dans le but de ne pas reproduire les inégalités systémiques. Ils permettront de définir les actions concertées en développement social sur le territoire lavallois, qui seront présentées dans un plan d'action régional.

L'ordre choisi ne reflète pas la priorisation des orientations et objectifs.

### **Orientation 1:**

Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes.

### **Orientation 2:**

Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes.

### **Orientation 3:**

Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être.

### **Orientation 4:**

Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable.

### **Orientation 5:**

Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes.

### **Orientation 6:**

S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS.

# 1 Favoriser le développement de quartiers à l'échelle humaine contribuant au mieux-être des personnes

## Les objectifs:

- Développer et consolider l'accès à des services et à des commerces de proximité pour répondre aux besoins de base des personnes et assurer le développement de leur plein potentiel.
- Assurer l'accès à des logements de qualité salubres, sécuritaires et abordables, tout en favorisant la mixité sociale, notamment par des logements sociaux et communautaires.
- Assurer l'accès et l'offre à des services sociaux et de santé de proximité.
- Concevoir, adapter et valoriser les écoles de façon à ce qu'elles soient accessibles et ouvertes sur la communauté.
- Aménager les espaces publics de façon à favoriser les rencontres.
- Planifier et réaliser l'aménagement de parcs, d'espaces verts, voire de milieux naturels accessibles, accueillants et animés dans tous les quartiers.
- Assurer l'accès universel à des infrastructures et à des activités culturelles, de loisir et sportives répondant aux besoins des personnes et des quartiers.
- Concevoir à court et à long terme un aménagement urbain basé sur la mixité fonctionnelle, les déplacements actifs et la préservation des secteurs patrimoniaux afin d'assurer le développement du plein potentiel des quartiers dans le respect de leur caractère identitaire.

## 2 Reconnaître et développer la capacité d'agir des personnes

### Les objectifs:

- Soutenir des structures, des lieux et des initiatives favorisant la participation et la mobilisation citoyennes.
- Renforcer la participation active des personnes aux processus et aux instances décisionnels notamment par l'éducation, par l'accompagnement et par des moyens adaptés à leur réalité.
- Reconnaître, appuyer et partager l'expertise développée par les organisations favorisant la participation et la mobilisation citoyennes.
- Valoriser l'entraide et l'éducation populaire comme des moyens favorisant la participation pleine et entière des personnes à la vie sociale et économique.

## 3 Soutenir l'intégration et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être

### Les objectifs:

- Agir tôt et en continu sur les facteurs de protection et les facteurs de risque afin de prévenir l'exclusion sociale associée aux situations de vulnérabilité.
- Soutenir l'accompagnement global et continu des personnes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être, en fonction de leurs besoins.

- Assurer le déploiement de services et de ressources accessibles universellement.
- Soutenir l'accompagnement des personnes immigrantes en situation de vulnérabilité ou à risque de l'être afin de favoriser leur participation pleine et entière à la vie sociale et économique.
- Soutenir l'intégration et le maintien en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

## 4 Stimuler la vitalité sociale et le développement économique socialement responsable

### Les objectifs:

- Mobiliser les actrices et acteurs du milieu autour de la réussite scolaire, de la réussite éducative et de la qualification des personnes.
- Favoriser la concertation intersectorielle et multiréseau pour répondre de manière intégrée aux besoins des personnes et des communautés.
- Valoriser et soutenir l'action communautaire autonome et la défense collective des droits.
- Valoriser et soutenir les projets d'économie sociale et solidaire.
- Favoriser la conciliation famille-travail-études.
- Valoriser l'apport de la culture et des arts dans le renforcement du potentiel et l'épanouissement des personnes et des communautés.
- Valoriser la cohésion sociale afin d'aider au développement de quartiers inclusifs qui favorisent le sentiment d'appartenance et les relations sociales positives.

## 5 Stimuler la création et voir au maintien de milieux de vie sécuritaires et favorables à la santé et au bien-être des personnes

### Les objectifs :

- Agir équitablement dans tous les quartiers sur les conditions individuelles et collectives favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation pour toutes et tous.
- Développer et optimiser l'aménagement d'infrastructures sécuritaires favorisant le transport actif et collectif intra et interquartier.
- Favoriser l'engagement des actrices et acteurs du développement social dans la conservation et l'animation d'environnements naturels (espaces verts et milieux naturels).
- Soutenir et appuyer le développement de milieux de vie sécuritaires, assurant l'intégrité des personnes, renforçant le sentiment d'appartenance et contribuant à briser l'isolement.

## 6 S'assurer de l'adaptation et de la cohérence entre les politiques publiques et la PRDS

### Les objectifs :

- Assurer l'arrimage de la Politique régionale de développement social avec les autres politiques publiques actuelles et à venir.
- Assurer une **vigie** quant à l'impact des politiques publiques sur le développement social à Laval.
- Mettre en place des mécanismes assurant une cohérence entre les politiques publiques et les actions concertées en développement social.

### Vigie

La vigie est le repérage systématique et continu de phénomènes qui pourraient avoir des effets importants sur le développement social. Elle fournit de l'information permettant de dégager des tendances afin de demeurer à jour et proactif, de prendre des décisions, de soutenir un plan d'action, etc.

## GOUVERNANCE

Le déploiement de la Politique régionale de développement social relève d'une responsabilité partagée entre une panoplie d'actrices et d'acteurs du développement social à Laval. En effet, le développement social n'est possible que si tous les partenaires s'entraident pour le réaliser. Ainsi, la mise en place d'une structure de gouvernance partagée permettra de favoriser cette synergie et de stimuler la collaboration.

Le modèle de gouvernance de la PRDS sera inclusif, partagé et démocratique. Il offrira un espace neutre favorisant les échanges et les délibérations entre les forces vives du développement social. Ce modèle facilitera la recherche d'intérêts communs, la concertation et l'arrimage entre les actrices et acteurs, notamment pour la prise de décisions et l'utilisation des ressources.

### **La gouvernance de la PRDS permettra de :**

- Coordonner le plan d'action régional associé à la PRDS et d'en assurer la mise en œuvre ;
- Voir au respect des orientations, des objectifs, des valeurs et principes et de la vision de la PRDS ;
- Promouvoir le développement social à Laval ;
- Mobiliser les actrices et acteurs du développement social à Laval.

## CONCLUSION

L'ambitieuse démarche d'élaboration de la Politique régionale de développement social de Laval témoigne du dynamisme et de l'expertise des forces vives lavalloises. Elle a permis la création d'une politique prometteuse, au succès de laquelle tous les partenaires s'engagent à participer.

L'engagement collectif du comité de pilotage dans le déploiement de la PRDS et dans la suite des travaux mènera à la rédaction d'un plan d'action régional pluriannuel et à l'établissement d'une structure de gouvernance assurant le suivi de la politique. Des mécanismes d'évaluation seront mis sur pied pour assurer la cohérence et la complémentarité des actions, et le processus participatif intégrant les citoyennes et citoyens se poursuivra. Le plan d'action régional sera porté par l'ensemble des actrices et acteurs du développement social qui s'engageront à la mise en œuvre de la politique.

La richesse de la PRDS réside dans le caractère inclusif de cette démarche qui montre toute la force d'une construction régionale commune. Cette nouvelle politique est donc la prémisse à un développement social concerté à Laval. Elle constitue un outil de planification idéal qui contribuera à la consolidation du sentiment d'appartenance des Lavalloises et Lavallois et permettra d'agir tous ensemble pour les intérêts de la région et de la population lavalloises.



## LEXIQUE

**Le lexique précise des notions associées au développement social. Il est complémentaire au texte de la politique.**

### **Cohésion sociale**

La cohésion sociale fait référence aux liens et mécanismes sociaux qui unissent les personnes, au-delà des différences. Elle se développe si on réduit la criminalité, les inégalités sociales, l'individualisme, la crainte de l'autre, le racisme, etc. Certains moyens encouragent la cohésion sociale, notamment le partage de valeurs communes et le développement d'un sentiment d'appartenance, des rencontres et des échanges pour que les citoyens apprennent à se connaître et à apprécier les différences de l'autre, ainsi que des politiques publiques.

### **Conciliation famille-travail-études**

La conciliation famille-travail-études fait référence à la recherche d'un équilibre entre les différentes sphères de la vie et les obligations qui y sont rattachées. Autrement dit, c'est la quête des moyens qui permettent de mieux composer avec les exigences

reliées au milieu de travail ou à la poursuite d'études, et les responsabilités liées à la vie familiale. Il s'agit de mesures visant à assouplir ou à alléger certaines contraintes pour la travailleuse et le travailleur ou l'étudiante et l'étudiant.

### **Échelle humaine**

Vu comme un milieu de vie complet, le quartier à l'échelle humaine mise sur une planification urbaine centrée sur les besoins des citoyennes et citoyens et sur la possibilité d'y réaliser la majorité des activités quotidiennes. L'échelle humaine est rendue possible par une variété d'interventions, notamment l'animation, l'aménagement sûr, durable et sain, les lieux de rencontre, la mixité des activités et des usages, les services et les commerces de proximité, ainsi que la densité du cadre bâti.

### **Écoles accessibles et ouvertes sur la communauté**

En tant que lieu physique, l'école est au cœur de la communauté. Tout en étant consacrée aux élèves, elle peut servir de lieu d'accueil à un ensemble de services pour le bénéfice de toute la population. L'ouverture de l'école sur la

communauté augmente le nombre de collaborations favorisant la réussite scolaire et permet de développer l'offre de services autres que scolaires.

### **Facteurs de protection et facteurs de risque**

Les facteurs de risque font référence aux éléments qui contribuent à augmenter la probabilité de développer une maladie, un traumatisme ou encore un problème psychosocial. Les facteurs de protection, quant à eux, font référence aux éléments qui diminuent cette probabilité. Tous deux sont une condition antérieure, préalable à une situation. Agir sur ces facteurs, le plus tôt possible, permet de prévenir l'apparition de problèmes.

### **Gouvernance partagée**

La gouvernance partagée repose sur des modalités de fonctionnement collégial facilitant les délibérations, le développement des capacités et la gestion démocratique du changement. Autrement dit, la gouvernance partagée n'est pas une gestion hiérarchique et ne fait pas appel à l'application

normative de programmes. Elle ne repose pas non plus sur un fonctionnement unidirectionnel et mécanique. Elle facilite l'établissement de consensus par l'arbitrage et la gestion des controverses issues de cultures différentes. L'interaction entre les actrices et acteurs est favorisée notamment par l'animation, la prise de parole, le partage de points de vue et la connaissance des uns et des autres.

### **Logement social et communautaire**

Le concept de logement social et communautaire fait référence à divers programmes gouvernementaux, dont le programme AccèsLogis et le programme de supplément au loyer (PSL), aux habitations à loyer modique (HLM), aux coopératives d'habitation et aux organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation.

### **Milieu de vie**

La communauté est une entité complexe. Une des façons de favoriser le développement social consiste à améliorer les milieux de vie, lesquels constituent des structures médiatrices faisant le pont entre la personne, la communauté et la société. Les milieux

de vie comme l'école, la famille, les milieux de garde, le voisinage et les milieux de travail peuvent contribuer à accentuer la vulnérabilité et l'exclusion ou, au contraire, encourager la solidarité, le vivre-ensemble et l'amélioration des conditions de vie.

### **Mixité fonctionnelle**

La mixité fonctionnelle réfère à la densité et à la cohabitation des usages principaux (commercial, résidentiel, institutionnel), qui favorisent les déplacements de proximité et encouragent ainsi la consommation locale, les déplacements actifs et une vie de quartier attrayante à l'échelle humaine.

### **Mixité sociale**

La mixité sociale réfère à la distribution dans l'espace des différentes catégories de population. Elle implique une diversification des formes résidentielles et de l'offre de services afin de satisfaire les différents besoins dans les différents quartiers. La volonté de favoriser la solidarité sociale à l'échelle du quartier, la promotion de l'égalité des chances (dans une optique de réduction des inégalités

sociales) et le droit au maintien dans le milieu de vie sont tous associés à la mixité sociale.

### **Participation citoyenne**

La participation citoyenne est un « processus d'engagement des personnes », agissant seules ou au sein d'une organisation, « en vue d'influer sur une décision portant sur des choix significatifs qui toucheront leur communauté ». Cette participation peut avoir lieu dans un cadre institutionnalisé ou non et être organisée par des citoyennes et citoyens ou par des décideuses et décideurs (André, 2012).

### **Personne éloignée du marché du travail**

Trois éléments fondamentaux permettent d'évaluer la distance séparant une personne du processus d'intégration au marché du travail : les caractéristiques personnelles, les exigences de la profession et le marché du travail. L'ampleur de l'écart entre ces éléments traduit le degré de difficulté que la personne pourrait avoir à entreprendre une démarche visant son retour à l'emploi, en lien avec la préparation et le temps requis pour y arriver.

## **Politiques publiques**

Elles réfèrent aux décisions et aux actions des autorités publiques (nationales, régionales, locales) concernant un besoin ou un problème public. Elles comprennent aussi les moyens, les ressources et les autres aspects pratiques et opérationnels de ces décisions.

## **Potentiel (d'un quartier ou d'une communauté)**

C'est la capacité d'une communauté à répondre aux besoins de sa population et à se mobiliser pour améliorer une ou plusieurs situations, dans le but de promouvoir et d'augmenter le bien-être individuel et collectif. La dynamique d'une communauté peut faciliter ou non l'entraide entre les personnes et mettre en valeur le potentiel individuel et collectif afin que chacune et chacun jouent un rôle dans l'amélioration de leur qualité de vie, et peut accroître les capacités de ses membres à faire des choix.

## **Quartier inclusif**

L'inclusion dans un quartier ou une communauté touche tous les aspects liés à la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Développer un quartier inclusif, c'est stimuler le développement pour toutes et tous en agissant contre l'exclusion. Pour ce faire, les actrices et acteurs prennent des mesures (politiques, ressources, modalités de fonctionnement, etc.) concernant notamment la participation citoyenne des personnes exclues, l'accessibilité des lieux, des loisirs et de la culture, l'habitation abordable, le transport et l'emploi. Le concept d'inclusion transcende la compartimentation des politiques sectorielles (aînés, jeunes, personnes immigrantes, familles, personnes handicapées, etc.).

## **Réussite éducative**

La réussite éducative fait référence à la réalisation du plein potentiel des personnes et à leur développement global, soit sur les plans physique,

intellectuel, affectif, social et moral. Elle dépasse donc la notion de réussite scolaire. La réussite éducative s'enracine et se développe tout au long du parcours de vie des individus, de la petite enfance à l'âge adulte.

## **Saine alimentation pour toutes et tous**

La saine alimentation pour toutes et tous intègre les préoccupations d'une saine alimentation et de la sécurité alimentaire. Elle est possible dans un milieu qui permet à chacune et chacun, sans distinction selon le statut économique et social, de se procurer, de choisir, de préparer et de conserver des aliments qui permettent de maintenir la santé. L'essence de ce concept est le droit à l'alimentation, qui peut se résumer comme le droit de toute personne de se procurer à tout moment une nourriture suffisante et adéquate sur le plan de la santé, dans le respect des valeurs écologiques, culturelles et éthiques. C'est une approche qui vise à réduire les inégalités sociales de santé.

## **Services et commerces de proximité**

Les services (écoles, organismes communautaires, services de garde, etc.) et commerces (épiceries, institutions financières, etc.) de proximité constituent des éléments de réponse aux besoins des personnes, des organisations, des entreprises et des quartiers. En plus de faciliter l'accès aux ressources (alimentation, loisirs, services sociaux et de santé, etc.), la proximité territoriale des services et commerces participe au tissage des liens sociaux, au sentiment d'appartenance au quartier et à la vitalité de celui-ci.

## **Vitalité sociale**

La vitalité sociale est la capacité et l'habileté d'une communauté à faire face à différents enjeux la concernant. Elle réfère à la « présence et au degré de mobilisation de relations et de liens d'interactions individuelles et collectives, notamment institutionnels, influençant la

capacité de la communauté à changer, s'adapter et prospérer afin d'améliorer le " bien-être " du plus grand nombre de résidents » (Jean, 2016).

## **Vulnérabilité**

Le concept de vulnérabilité peut être appliqué à une personne ou à un groupe social, et les facteurs qui l'influencent peuvent être intrinsèques aux individus ou extrinsèques (environnement). Les personnes dites vulnérables sont celles qui sont le plus susceptibles de rencontrer des obstacles qui les fragilisent et les empêchent de maintenir leur état d'équilibre sur les plans physique et psychique. L'état de vulnérabilité des personnes peut varier en durée et en intensité.

Certains groupes sociaux sont considérés comme vulnérables, car ils sont enclins à rencontrer des obstacles, étant donné les facteurs de risque auxquels ils sont exposés (la pauvreté, les limitations physiques et intellectuelles, la discrimination, etc.).

## REMERCIEMENTS

L'élaboration de la PRDS a été rendue possible grâce à la participation de l'ensemble des actrices et acteurs du développement social de Laval. Elle est le résultat de travaux de recherche, de consultation et de concertation réalisés avec de nombreux partenaires lavallois. Il est donc important de remercier toutes celles et tous ceux qui ont nourri cette ambitieuse démarche. Un remerciement particulier s'adresse aux organisations qui s'y sont associées par le biais du comité de pilotage. Leur importante contribution est à la source de la mobilisation et de l'intérêt que suscite cette première Politique régionale de développement social. Leur apport a été essentiel pour produire un document qui reflète les besoins des organisations et de la population de Laval.

### Membres du comité de pilotage de la PRDS

**Marie-André Authier**

CISSS de Laval

**Laurence Bain-Chaumillon**

Service du développement économique,  
Ville de Laval

**Nicholas Borne**

Conseiller municipal de Laval-les-Îles,  
Ville de Laval

**Carole Charvet**

Carrefour d'intercultures de Laval

**Marie-Claude Claveau**

Avenir d'enfants

**Marianne Coineau**

Conseil régional de la culture de Laval

**Alain Comptois**

Société de transport de Laval

**Micheline Côté**

Table régionale des organismes communautaires  
autonomes en logement de Laval

**Mathieu Denécheau**

Regroupement des organismes de promotion  
des personnes handicapées de Laval

**Émilie Faubert Raymond**

M'îles lieux en forme

**Corinne Favier**

Table régionale de concertation des aînés  
de Laval

**Guy Garand**

Conseil régional de l'environnement de Laval

**Julie Gauthier**

Table de concertation des organismes  
communautaires famille de Laval

**Thomas Gérardin**

Service de l'urbanisme, Ville de Laval

**Ariane Godbout**

CISSS de Laval

**Émilie Greffe**

Québec en forme

**Lysane Grégoire**

Table petite enfance de Sainte-Rose

**Louise Hodder**

Pôle régional d'économie sociale de Laval

**Claudine Inizan (substitut)**

Table régionale des organismes communautaires  
autonomes en logement de Laval

**Maxime Lachapelle (substitut)**

Service de l'urbanisme, Ville de Laval

**Isabelle Legault**

Centre intégré de santé et de services  
sociaux de Laval

**Valérie Lépine (substitut)**

Table de concertation de Laval en  
condition féminine

**Marc Longchamps**

Corporation de développement communautaire  
de Laval

**Louise Lortie**

Table d'éducation interordres de Laval

**Patrice Machabée** (substitut)

Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval

**France Martin**

Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval

**Martin Métivier**

Service de police, Division de l'urgence sociale, Ville de Laval

**Richard Miron**

Revitalisation urbaine intégrée de Pont-Viau

**Maxime Mongeon**

Commission scolaire de Laval

**Denis Nantel** (substitut)

Centraide du Grand Montréal

**Marlène Paradis**

Comité de développement local de Chomedey

**Silvia Patella**

Commission scolaire Wilfrid-Laurier

**Sylvie Picard**

Table des organismes communautaires en santé mentale de Laval

**Lise Pinsonnault**

Direction régionale de Services Québec de Laval

**Mario Régis**

Centraide du Grand Montréal

**Manon Rousseau**

Corporation de développement communautaire de Laval

**Éléna Sauvageau**

Réseau des organismes et des intervenants en itinérance de Laval

**Marie-Ève Surprenant**

Table de concertation de Laval en condition féminine

**Membres du comité des directeurs de la PRDS****Sylvie Bourassa**

Présidente-directrice générale adjointe du CISSS de Laval (à partir du 1<sup>er</sup> avril 2017)

**Benoit Colette**

Directeur du Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social, Ville de Laval

**Danielle Dulude**

Présidente-directrice générale adjointe du CISSS de Laval (jusqu'au 31 mars 2017)

**Jean-Pierre Trépanier**

Directeur de la santé publique du CISSS de Laval

**Jacques Ulysse**

Directeur général adjoint des Services de proximité, Ville de Laval

**Membres du comité de coordination****Catherine Gagné**

Ville de Laval

**Lucie Gaudreault**

Ville de Laval

**Chantal Goyette**

CISSS de Laval

**Silvio Manfredi**

CISSS de Laval

**Sylvain Noël**

Ville de Laval (à partir de janvier 2016)

**Catherine Robichaud**

CISSS de Laval

**Louise St-Aubin** (septembre 2016-décembre 2016)

Ville de Laval

**Pierre Tessier**

Ville de Laval

**Jean Tremblay**

Institut national de santé publique du Québec

### **Membres du comité d'évaluation**

**Élizabeth Brunet**

Université du Québec à Montréal

**Lisette Brunson**

Université du Québec à Montréal

**Carole Charvet**

Carrefour d'intercultures de Laval

**Gérard Divay**

École nationale d'administration publique

**Nel Ewane**

Ville de Laval

**Isabelle Legault**

CISSS de Laval

**Georges Letarte**

Évaluateur principal

**Silvio Manfredi**

CISSS de Laval

**Pierre Tessier**

Ville de Laval

**Charlotte Thibault**

Consultante externe en analyse différenciée selon les sexes

**Jean Tremblay**

Institut national de santé publique du Québec

### **Analyse différenciée selon les sexes**

**Charlotte Thibault**

Consultante en analyse différenciée selon les sexes

### **Équipe de soutien**

**Émilie Blais**

Équipe de la surveillance de la Direction de santé publique du CISSS de Laval

**Stéphanie Daigneault**

Service des communications du CISSS de Laval

**Céline Dufour**

Équipe de la surveillance de la Direction de santé publique du CISSS de Laval

**Carole Gamache**

Service des communications et du marketing, Ville de Laval

**Sophie Gélinas**

Division de la consultation publique et de la participation citoyenne, Service des communications et du marketing, Ville de Laval

### **L'identification des composantes de la PRDS a été réalisée grâce au soutien des équipes suivantes :**

Équipe d'animateurs de vie de quartier des bureaux municipaux lavallois de la Ville de Laval

Équipe d'organisation communautaire de la Direction de santé publique du CISSS de Laval

Division du développement social de la Ville de Laval

Un merci chaleureux aux nombreux groupes communautaires, associations de loisirs, citoyennes et citoyens qui ont participé aux collèges électoraux, aux diverses consultations (groupes thématiques, assemblées de quartier, ateliers citoyens, forum en ligne) ainsi qu'au Sommet du développement social.

## BIBLIOGRAPHIE

- « La culture au service de la communauté. La médiation culturelle telle que vécue à Vaudreuil-Dorion ». Repéré à <http://docplayer.fr/28743754-La-culture-au-service-de-la-communauté-la-médiation-culturelle-telle-que-vécue-a-vaudreuil-dorion.html>
- Agence métropolitaine de transport (AMT), Secrétariat à l'enquête Origine-Destination (2013). « Enquête Origine-Destination. La mobilité des personnes dans la région de Montréal. Faits saillants ». Repéré à <https://www.amt.qc.ca/Media/Default/pdf/section8/enquete-od-2013-faits-saillants.pdf>
- André, P. avec la collaboration de Martin, P. et Lanmafankpotin, G. (2012). « Participation citoyenne », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), *Le dictionnaire encyclopédique de l'administration publique*. Repéré à [www.dictionnaire.enap.ca](http://www.dictionnaire.enap.ca)
- Bernard, P. et collab. (2002). *Comment mesurer le développement social? Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs sociaux synthétiques*, novembre 2002, page 37.
- Blais, É., Dufour, C., Robichaud, C. et Tremblay, J. (2016). *Portrait de l'environnement social à Laval*, Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval et Ville de Laval. Repéré à [http://www.lavalensante.com/fileadmin/documents/Documentation/Agence/Publications/2016-2017/Portrait\\_final\\_-\\_PRDS\\_-\\_2016-11-17\\_V2\\_.pdf](http://www.lavalensante.com/fileadmin/documents/Documentation/Agence/Publications/2016-2017/Portrait_final_-_PRDS_-_2016-11-17_V2_.pdf)
- Boyer, M.-C. (2006). *L'école en partenariat avec sa communauté: synthèse d'une étude exploratoire*. Repéré sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à [http://www.cefric.qc.ca/uploads/MELS\\_colePartenariat\\_communautFR\\_470982.pdf](http://www.cefric.qc.ca/uploads/MELS_colePartenariat_communautFR_470982.pdf)
- Centre d'écologie urbaine de Montréal (2016). *Montréal à échelle humaine pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles*, mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal. Repéré à <http://www.ecologieurbaine.net/en/documentation/memoires/76-ceum-memoire-vertmtl-ocpm-20160303-vf-1/file>
- Centre de crise de Québec. « État de vulnérabilité ». Repéré à <http://centredecrise.com/notre-lexique/>
- Charles, P. et Bonenfant, M. (dir.) (2009). *Vivre ensemble dans l'espace public*. Presses de l'Université du Québec.
- Collectivitésviables.org. « Compacité / densité ». Repéré à <http://collectivitesviables.org/articles/compacite-densite/>
- Conférence régionale des élus de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent (2014). *Guide pratique d'élaboration d'une politique municipale ou territoriale (MRC) de développement social*. Repéré à [http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-des-partenaires/2014/cre\\_st\\_laurent\\_guide\\_pratique.aspx](http://www.fondationchagnon.org/fr/medias-et-publications/publications-des-partenaires/2014/cre_st_laurent_guide_pratique.aspx)
- Dansereau, F., Charbonneau, S., Morin, R., Revillard, A., Rose, D. et Séguin, A.-M. (2002). *La mixité sociale en habitation. Rapport de recherche réalisé pour le Service de l'habitation de la Ville de Montréal*. Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/habiter\\_v2\\_fr/media/documents/mixi\\_habit.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/habiter_v2_fr/media/documents/mixi_habit.pdf)
- Deshais, S., Lauzon, T. et Pollender, H. (2014). « Quand mobiliser veut dire établir des liens: pour des jeunes et un quartier en santé », *Coup d'œil*, Observatoire québécois des réseaux locaux de services. Repéré à [http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/coupoeil\\_55\\_moe\\_vf.pdf](http://www.csss-iugs.ca/c3s/data/files/coupoeil_55_moe_vf.pdf)
- Dufour, C. (2015). « La population d'expression anglaise à Laval », *Sélections Santé Laval*, vol. 12, n° 3.
- Epstein, R. et Kirszbaum, T. (2003). « L'enjeu de la mixité sociale dans les politiques urbaines », *Regard sur l'actualité - Compétitivité de la France*, n° 292 (juin-juillet), documentation française.
- Front d'action populaire en réaménagement urbain. « Besoin d'un logement social ». Repéré à <http://www.frapru.qc.ca/besoin-dun-logement-social/>
- Gehl, J. (2012). *Pour des villes à échelle humaine*. Montréal, Écosociété.
- Groupe de travail sur les services liés à la loi 150 (sous-comité du Forum national Emploi-Québec / ressources externes) (2007). *Cadre de référence pour l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail*. Repéré à [http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/guide\\_mesures\\_services/07\\_Recours\\_ressources\\_externes/7\\_8\\_Accomp\\_pers\\_eloignees\\_marche\\_cadre\\_part\\_org\\_employabilite/Accompagnement\\_Version\\_finale.pdf](http://www.emploi Quebec.gouv.qc.ca/guide_mesures_services/07_Recours_ressources_externes/7_8_Accomp_pers_eloignees_marche_cadre_part_org_employabilite/Accompagnement_Version_finale.pdf)

- Holmes, D. et Perron, A. (2006). « Les groupes vulnérables : comprendre la vulnérabilité et agir », dans Carroll, G., Couturier, L. et St-Pierre, I. (dir.), *Pratiques en santé communautaire*, Chenelière Éducation, p. 195-203.
- Horizons de politiques Canada. « Diversité, identité et avantage de la cohésion sociale ». Repéré à <http://www.horizons.gc.ca/fra/contenu/diversit%C3%A9-identit%C3%A9-et-avantage-de-la-coh%C3%A9sion-sociale>
- Jean, B. (2016). *Construire un instrument de mesure de la vitalité des communautés rurales : une expérience québécoise*. Repéré à <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01353423/document>
- Lethellier, D. et Tremblay, J. (2011). *Le développement social au Québec depuis 1998. Survol des politiques, programmes, pratiques et dispositifs de recherche*. Alliance de recherche université-communauté Innovation sociale et développement des communautés, Université du Québec en Outaouais. Repéré à [http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/fichiers/DS\\_Quebec\\_1998-2010.pdf](http://www.oedc.qc.ca/fichiers/oedc/fichiers/DS_Quebec_1998-2010.pdf)
- Lévesque, M., Bruno, J. et White, D. (2002). *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*. Montréal, Groupe de recherche sur les aspects sociaux de la santé et de la prévention (GRASP).
- Ministère de la Famille et des Aînés (2010). Fiche 1 CTF, *La conciliation travail-famille, qu'est-ce que c'est*. Repéré à <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/Famille/travail-famille/entreprises/Pages/outils-du-mfa.aspx#fiche>
- Morais, H. (novembre 2001). *Les enjeux de l'évaluation des projets de développement social et de développement des communautés. Perspectives diverses*. Communication présentée au colloque de l'Association pour la santé publique du Québec intitulé *Le développement social et le développement des communautés : acteurs ou spectateurs ?*, Montréal. Résumé repéré à <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/jasp/archives/2001/06Nov2001-DevSocialTableRondeMorais.pdf>
- Morestin, F. (2012). *Un cadre d'analyse de politique publique : guide pratique*. Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé. Repéré à [http://www.ccnpps.ca/docs/Guide\\_cadre\\_d'analyse\\_politiques\\_Fr.pdf](http://www.ccnpps.ca/docs/Guide_cadre_d'analyse_politiques_Fr.pdf)
- Morin, R. et Rochefort, M. (2003). « L'apport des services de proximité à la construction d'une identité de quartier : analyse de services d'économie sociale et solidaire dans trois quartiers de Montréal », *Recherches sociographiques*, vol. 44, n° 2, p. 267-290. Repéré à <http://www.erudit.org/revue/rs/2003/v44/n2/007692ar.html?vue=resume>
- Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (2010). *Pour favoriser l'inclusion au Nouveau-Brunswick. Guide pratique*. Repéré à <http://www.macsnb.ca/publication/137/file/Inclusion%20process%20web.pdf>
- Municipalités Écohabitation (2017). « La mixité fonctionnelle et la proximité. Pour une consommation locale, des déplacements actifs et une vie de quartier attrayante à échelle humaine ». Repéré à <http://www.ecohabitation.com/municipalites/mixite-fonctionnelle-proximite>
- Oris, M. (mai 2013). *Les contours du concept de vulnérabilité*. Actes du XVI<sup>e</sup> Colloque national de démographie, Aix-en-Provence (France). Repéré à [http://cudep.u-bordeaux4.fr/sites/cudep/IMG/pdf/Ch1-00\\_ORIS\\_Intro.pdf](http://cudep.u-bordeaux4.fr/sites/cudep/IMG/pdf/Ch1-00_ORIS_Intro.pdf)
- Potvin, P. et Pinard, R. (2012). « Deux grandes approches au Québec en prévention du décrochage scolaire », dans Gilles, J.-L., Potvin, P. et Tièche Christinat, C., *Les alliances éducatives pour lutter contre le décrochage scolaire*, Berne (Suisse), Peter Lang éditeur / Éditions scientifiques internationales, p. 129-147.
- Québec en forme (2015). *Guide de réflexion. Ensemble vers une saine alimentation pour tous*.
- Robert, L. (2006). « Le développement social : une politique sociale en émergence », dans *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*, Presses de l'Université du Québec.
- Rochefort, M. (2004). « Pour une approche typologique des services de proximité », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1, p. 112-125. Repéré à <http://id.erudit.org/iderudit/010577ar>
- Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2016). « Voici quelques-uns des éléments qui rendent un quartier davantage durable ». Repéré à [https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/codu/codu\\_001.cfm](https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/aclo/codu/codu_001.cfm)

Statistique Canada (1991, 1996, 2006, 2011). *Recensement de la population*.

Statistique Canada (2011). « Profil du recensement ». Repéré à *Enquête nationale auprès des ménages* (ENM).

Statistique Canada, 2011 : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CD&Code1=2447&Geo2=PR&Code2=24&Data=Count&SearchText=La%20Haute-Yamaska&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=All&Custom>

Statistique Canada (2013-2014). *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC).

Staune, J. (2015). *Les clés du futur. Réinventer ensemble la société, l'économie et la science*. Paris, Plon.

Toye, M. (2007). *La cohésion sociale. Le contexte urbain au Canada*. Bibliothèque du parlement du Canada, Gouvernement du Canada, Division des affaires politiques et sociales, Service d'information et de recherche parlementaires. Repéré à <https://bdp.parl.ca/content/lop/ResearchPublications/prb0756-f.pdf>

Ville de Laval (2015). *Laval d'aujourd'hui. Un état des lieux pour repenser Laval*, document de réflexion.

Ville de Montréal (2005). *La stratégie d'inclusion de logements abordables dans les projets résidentiels*. Repéré à [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie\\_fr/documents/Strategie\\_inclusion.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/librairie_fr/documents/Strategie_inclusion.pdf)

Vulbeau, A. (2010). « Contrepoint – Cohésion sociale et politique sociale », *Informations sociales*, vol. 1, n° 157, p. 17.

#### **Banques de données consultées pour la section *Portrait sociodémographique de Laval***

Infocentre de santé publique, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2012). *Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle* (EQDEM).

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) (2014). Fichier des naissances vivantes.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) (2014-2015). Fichier MED-ÉCHO.

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) (juin 2015). Projections et estimations de population.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec (MTESS) (2017).

Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) (2015).

Statistique Canada (2016). *Enquête sur la population active*, adaptée par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), (2017).

## CRÉDITS

### Coordination de la rédaction de la PRDS

Catherine Gagné, Lucie Gaudreault, Sylvain Noël et Pierre Tessier, Ville de Laval  
Chantal Goyette, Silvio Manfredi et Catherine Robichaud, CISSS de Laval  
Jean Tremblay, INSPQ

### Conception graphique

Service des communications et du marketing de la Ville de Laval

### Infographie

Oblik Communication-design

### Révision linguistique

Edith Sans Cartier

### Photographie

Martin Alarie (page 14)  
Vincent Girard (pages 6, 29)  
Sophie Poliquin (pages 8, 19, 20)  
Deposit (page couverture)

### Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-924590-14-0 (édition imprimée)

ISBN 978-2-924590-15-7 (édition en ligne)

### Production

CISSS de Laval et Ville de Laval – COM 06-2017



« J'agis à  
l'échelle humaine  
pour \_\_\_\_\_ »

**#PRDSLaval**

Vous adhérez à la vision, aux valeurs  
et aux orientations de la Politique  
régionale de développement social?  
Partagez votre appui sur les médias sociaux.

 Pour en savoir plus: [repensons.laval.ca](http://repensons.laval.ca)

Comité de pilotage  
de la **PRDS**



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de Laval

